

Commune d'Essertines-sur-Yverdon

Demande d'autorisation municipale

avec affichage de la décision

N° 03/2021

Liste non exhaustive : mur de soutènement / place de stationnement / ouvrage technique accessoire (tout ouvrage ou partie d'ouvrage construit séparément pour compléter un ouvrage existant et assurer son exploitation comme citerne à mazout ou réservoir à pellets (selon contenance et/ou l'emplacement) / capteurs solaires (d'une surface maximale de 32 m² intégrés dans le plan du toit et ne dépassant pas 10 cm la couverture de celui-ci, excepté zone village) / fenêtre du type « vélux » ne dépassant pas une surface éclairante de 0,5 m² / construction de minime importance d'une surface inférieure à 12 m² au sol comme couvert, cabanon de jardin, réduit à outils, véranda / petite adjonction (construction ne nécessitant pas l'inscription d'un nouveau numéro ECA distinct comme fermeture d'une terrasse ou d'un balcon), à confirmer par la Municipalité et pour autant que ces ouvrages ne situent pas en zone agricole.

A. RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX

Propriétaire(s) : DOMENICO ECARMA, VALENTINA GUARNIERA
Lieu-dit :
Adresse locale : CHEMIN DE LA SUE 4A N° :
Téléphone : 0764057703 Téléfax :
Parcelle n° : 401 N° ECA :
Surface parcelle : Note architectural NRA :
Coordonnées nationales, selon CNS : /
Zone selon plan général d'affectation :

B. CARACTÉRISTIQUES DE L'OUVRAGE

Auteur des plans :
Adresse :
Description de l'ouvrage : CONSTRUCTION D'UN MUR POUR LA
REALISATION D'UN JARDIN EN TERRASSE
ET CLOTURE
.....
.....
.....
.....
.....
Façades – matériaux :
Toiture – matériaux :
Coût estimatif des travaux : Frs
Abattage prévu d'arbres ou de haies : non oui

C. SIGNATURES ET ACCORDS

Le(s) propriétaire(s) précité(s) demande(nt) à la Municipalité l'autorisation de construire les travaux décrits dans la présente demande.

Lieu : ESSERTINES-SUR-YVORON Date : 15/04/21

Signature(s) : [Signature]
veut une parcelle

Pour accord, signature du représentant de la PPE (administrateur ou autre) pour autant qu'il ait la qualité de signature :

Lieu : ESSERTINES-SUR-YVORON Date : 15/04/21

Signature(s) : [Signature] ; [Signature] ; [Signature] ; [Signature]

Atteste(nt) avoir pris connaissance, voisins directement touchés ou concernés :

Parcelle n° : 92 Signature(s) : [Signature]

Parcelle n° : 90 Signature(s) : [Signature] ; [Signature]

Parcelle n° : Signature(s) :

Parcelle n° : Signature(s) :

Parcelle n° : Signature(s) :

à remplir par la Commune

D. DECISION MUNICIPALE

La Municipalité, dans sa séance du 03 mai 2021, a décidé d'autoriser l'ouvrage projeté tenant compte du fait qu'il s'agit de travaux de minime importance au sens de l'article 111 LATC.

Affichage au pilier public pendant 30 jours,

du 06.05 au 06.06.2021



Le dossier complet peut être consulté à l'Administration communale

Annexes : 2x plan de situation (ou copie récente mise à jour) avec l'indication (en rouge) de l'emplacement de l'ouvrage à construire
2x plan(s) de l'ouvrage avec indications (cotes, etc.) pour une bonne compréhension